

reurs de places! Dites-leur que la poste est plus sûre, qu'une pétition remise en mains propres est plus sujette à être oubliée dans une poche d'excellence, que si elle arrivait au secrétaire général qui est chargé d'en faire la distribution. Ajoutez que rien ne se fait sans un rapport préalable, que dans ce rapport sont pesés les titres de vingt candidats, que le recommandé d'un député est mis en regard d'une foule d'autres recommandations tout aussi influentes. Le solliciteur n'entend point cette arithmétique; son mandataire est un négligent. Il s'occupe de lui-même et non de ses compatriotes. Il a ses protégés personnels, ses affections de famille, ses relations d'amitié. Obtient-il une place, ceux qui l'ont manquée le déchirent. Il a été injuste, partial; celui qui l'a reçue oublie le service un mois après qu'il a été rendu. Une place donnée ne lui a valu souvent qu'un ingrat et vingt ennemis.

Autre obligation: il faut répondre à tout le monde. Le solliciteur officiel de l'arrondissement reçoit cinquante lettres par jour. Il emploie trois heures à les lire, trois à recevoir ses clients et leurs amis, trois autres à courir les bureaux, sous la pluie ou sous la canicule; il se lève avant le jour, il sue sang et eau, il use sa plume à rédiger, à varier ses apostilles. La matinée s'écoule sans qu'un loisir lui soit resté pour

écrire le plus petit accusé de réception. Peine perdue! chaque pétitionnaire ne voit que lui-même. Il ne sait pas que son voisin a aussi de l'ambition; il se fâche, il accuse le dédain du correspondant de tout le monde; il se plaint, il déclame contre le mandataire infidèle, contre son ingratitude; il rappelle avec aigreur le bulletin qu'il lui a donné. D'autres arrivent; les plaintes, les reproches se multiplient. C'est un chorus universel; et, pendant que le député sacrifie son temps, sa santé, son argent, tandis qu'il trotte, et s'évertue sur le pavé de la capitale, on le mine, on le déconsidère sur le pavé de sa province. On attend le jour de la réélection pour se venger de ce qu'on appelle son manque de foi.

Il en est qui, pour s'éviter des reproches, consacrent une partie des séances à leur correspondance. Les discussions de la Chambre se prolongent au bruit des plumes qui transmettent aux commettants les réponses des ministres et des chefs de bureau. Vingt députés se lèvent à peine à la voix du président qui leur demande leur opinion. Des résolutions importantes passent à la majorité de douze voix contre huit. Qu'importe! l'état et les affaires générales vont comme elles peuvent. Les commettants ont reçu des réponses: ils paient le port avec joie, ils se vantent de la lettre qu'ils ont obtenue. Le député

n'a point fait les affaires du pays, mais il a fait les leurs. Il acquiert une réputation d'obligeance, d'exactitude, qu'il conserve tout juste jusqu'au moment où une place donnée renouvelle les clameurs de ceux qui ne l'ont pas obtenue.

Ce n'est pas tout. Aux exigences particulières de l'ambition personnelle, se joint l'exigence générale du pays qu'on représente, et qui est toute d'amour-propre. L'orgueil de la localité ne s'accommode point du silence de son mandataire. Chaque ville veut avoir l'honneur de fournir un orateur à la Chambre; et Dieu sait s'il en manque! Mais comment trouver, au milieu de tant d'occupations étrangères aux affaires publiques, le loisir d'examiner un projet de loi, de le comparer aux législations qu'il modifie, de le débattre avec soi-même, de se préparer à le soutenir ou à le combattre, de prendre part enfin à la discussion? N'importe: il faut parler au moins une fois par mois, dût-on faire nombre avec tant de bavards qui parlent sans rien dire. L'orgueil communal est satisfait. Le discours fait, pendant huit jours, l'entretien des cafés, des estaminets, des carrefours; on le commente, on le torture, on le discute; et comme les trente opinions dont la Chambre se compose ont leurs échos dans chaque localité de l'arrondissement, l'orateur est blâmé ou approuvé suivant l'opinion particulière

de ses juges. Bon citoyen pour les uns, c'est un mauvais citoyen pour les autres. On recueille officieusement tous les dires; trente lettres contradictoires lui arrivent; là des compliments, ici des reproches; et partout l'appel obligé à l'opinion publique dont chacun se croit l'organe, que chacun explique à sa manière, et qui cause de nouvelles insomnies à celui qui a la faiblesse de chercher des inspirations, des conseils et des approbations ailleurs que dans sa conscience.

Cette opinion publique qui n'est souvent que l'opinion d'un journaliste, cette reine du monde qui n'a souvent pour trône qu'une borne, et pour palais qu'un cabaret, s'érige en tyran des mandataires du peuple. Les contrôleurs officiels des ministres et de leurs actes sont soumis eux-mêmes au contrôle quotidien des gazettes de Paris et de la province. Il y a, dans l'enceinte de la Chambre, en face du président, une tribune où s'entassent vingt jeunes rédacteurs qui ont mission de recueillir les paroles, les gestes, les interruptions des députés; de transmettre à leurs abonnés la physionomie du Pandémonium législatif; et c'est de là que partent les réputations parlementaires que chacun de ces traducteurs de discours arrange au gré de son caprice, suivant la couleur du journal qui doit reproduire ses analyses. Là, chaque parti a ses organes

ou ses secrétaires; là, sont portés les manuscrits des orateurs que le ciel n'a point doués de la faculté d'improviser, ou à qui les luttes du barreau ou du professorat n'en ont point donné l'habitude; ou qui ne prennent point enfin la peine d'apprendre leurs discours, pour les réciter de mémoire et usurper les honneurs de l'improvisation; et, comme il n'y a dans la Chambre actuelle que cent cinquante avocats et dix professeurs, il en résulte que trois cents députés à-peu-près sont dans l'obligation d'écrire ce qu'ils ont à dire sur la question du jour. Leurs manuscrits passent de main en main; chaque journaliste y prend ce qu'il veut. Il les tronque, les dépèce, les dénature; et les abonnés, qui n'ont ni le courage ni les moyens de lire l'immense *Moniteur* qui est dans la triste obligation de tout admettre, jugent l'orateur sur ce qu'on lui fait dire, et non pas sur ce qu'il a dit. Les interprètes n'en sont pas moins des hommes de conscience; il en est qui vous le prouveront au besoin l'épée à la main; mais, comme les relations de vingt journaux se contredisent, comme il est physiquement impossible que le député ait dit blanc et noir en même temps, il est évident qu'une partie de ces journaux a déguisé la vérité, et, comme il n'y a pas de juste milieu entre la vérité et le mensonge, il est incontes-

table qu'il n'y a pas de conscience dans une portion de ces journalistes. Je n'applique ces réflexions à personne; je les enveloppe même de toutes les précautions oratoires que me suggère le désir de ne blesser qui que ce soit au monde; mais j'ai dû exposer les faits, en laissant à d'autres le soin d'en tirer les conséquences; et je me borne à les enregistrer au nombre des mille et une calamités de la députation.

Les journaux en donnent d'une autre espèce. Après le rédacteur des séances, vient le directeur obligé de l'esprit public, qui pèse dans son arrière-cabinet de rédaction les réputations et les discours des honorables. L'opinion des députés passe par l'étamine de ce grand arbitre; il les juge et les classe, il les blâme ou les loue, les élève ou les abaisse, suivant qu'ils se rapprochent ou s'éloignent de l'opinion du journal. Tel mandataire est signalé par une feuille comme un bon citoyen, un excellent patriote, qui reçoit d'une autre feuille le surnom de traître ou de parjure. Tel est présenté comme un Sully, un Démosthène par un journaliste, qui reçoit d'un autre un brevet d'incapacité, d'absurdité ou d'extravagance; car la polémique n'en est plus à mesurer ses termes; les ménagements et les convenances ne sont plus de saison. Le vocabulaire de l'injure s'enrichit même tous les jours; et

l'Académie sera forcée de donner un supplément à son dictionnaire. Les députés de l'opposition ne sont pas à cet égard plus ménagés que ceux du juste-milieu. Tout citoyen honnête ou non, qui accepte, par ambition ou par devoir, le mandat de député, doit servir de plastron au premier grimaud qui voudra le cribler de ses sarcasmes. C'est encore un des agréments de sa position. Il est même permis de le calomnier; et, pour peu qu'il soit sorti de la foule, il en a pour sa vie entière. Ce qu'il a de mieux à faire, c'est de laisser dire, de rejeter bien vite tout journal où ses yeux auront aperçu son nom, de ne répondre pas même à la calomnie, et de s'en rapporter à ce sentiment intime, à ce juge sans passion que le Ciel a mis dans le cœur de l'homme pour le guider et le rassurer dans toutes les actions de sa vie.

Mais le député de l'opposition a de grands avantages sur son adversaire. D'abord l'opposition est dans nos mœurs: elle fut toujours de mode en France, parce qu'il y eut toujours plus d'esprit que de raison. Les hommes les plus pacifiques, les plus dévoués au pouvoir, aiment qu'on médise des grands de la terre. Ils ne se refusent pas le plaisir de rire d'une épigramme; tout en plaignant celui qui en est l'objet, les plus honnêtes la copient pour se donner la jouissance

de la colporter; et si un trait malin fermente dans leur propre bouche, ils n'ont pas le courage de l'étouffer. Or, l'opposition parlementaire est naturellement acerbe: elle a besoin de toutes ses armes pour renverser les hommes qui sont en possession de l'autorité qu'elle ambitionne; et ses discours sont lus de préférence à ceux des défenseurs du pouvoir établi ou de l'opinion dominante. Par là s'expliquent la vogue et le nombre des gazettes de l'opposition, et le grand désavantage des députés qui n'en sont pas. Les journalistes du gouvernement sont en général peu louangeurs, non parce qu'ils tiennent au ministère, mais parce qu'ils sont journalistes. Ils ne s'extasient pas devant un discours ami; ils ne se pâment point d'admiration devant un orateur qui leur prête le secours de son éloquence. Mais les feuilles de l'opposition ont intérêt à s'extasier. Ce n'est pas assez pour elles de déclarer que les ministres sont inhabiles ou infidèles, il faut démontrer à la France l'habileté, le savoir, la loyauté de ceux qui aspirent à le devenir; et les hyperboles, les superlatifs sont permis à ceux qui les poussent. Ces exagérations laudatives renferment d'ailleurs implicitement la satire du pouvoir; et il est toujours bon de médire même indirectement de quelqu'un pour soutenir l'atten-

tion de ses lecteurs. En disant que tel homme est un grand citoyen, un grand orateur, un grand publiciste, et qu'il ferait un grand ministre, on fait la critique de ceux qui le combattent. Certes, tout le monde ne croit pas à ces titres d'honneur que les journalistes prodiguent à leurs amis politiques; mais ceux même qui en doutent assistent comme curieux à l'ovation qu'on décerne à ces héros de la tribune. Ces triomphateurs, que peut renverser le lendemain un caprice du même journal, n'en sont pas plus heureux; ils soupirent sous l'arc de triomphe, et gémissent aux accords de la sérénade. S'ils sont de bonne foi dans leurs votes et dans leurs paroles, ils souffrent de la direction qu'a prise le gouvernement. Les malheurs de l'État, vrais ou faux, n'en tourmentent pas moins leurs insomnies. Ils tremblent pour leur pays, pour ses institutions, pour ses destinées. S'ils ne sont opposants que par intérêt, leur ambition trompée est comme un serpent qui leur ronge les entrailles; et, en définitive, il est difficile de dire quel est le plus malheureux, du député qui éprouve ce supplice de toutes les heures, ou de celui qui reçoit tous les matins un quolibet typographique pendant que la session dure, et qui, en rentrant dans ses foyers, trouve un charivari à sa porte.

Le député de l'opposition a les solliciteurs de moins; mais il est le patron de tous les mécontents, et il y a compensation. Cette dernière cour est même plus fatigante que l'autre. Le ministériel a quelquefois le plaisir de faire des heureux: il voit alors des fronts joyeux et sereins, des visages riants; il partage lui-même leur allégresse. Son adversaire n'a jamais autour de lui que des figures sombres et soucieuses, des physionomies d'alarmistes, parfois des mines de conspirateurs qu'il est obligé de calmer, et qu'il est tenté de prendre pour des espions déguisés. Les félicitations que reçoivent son courage et son éloquence sont toujours mêlées de plaintes, de doléances, de pronostics fâcheux, qui raniment sa verve et réchauffent sa colère, mais qui n'adoucissent point les chagrins dont il est dévoré.

En résumé, sur quelques bancs de la Chambre qu'on se place, le siège et le dossier ne sont point sans épines; et les deux positions, assez semblables dans leurs résultats, ne valent guère la peine de quitter ses affaires, de fuir les douceurs du foyer domestique, de négliger ses amis, de renoncer à ses plaisirs habituels. Ajoutons-y cette irritation constante qu'on puise dans les débats parlementaires, les haines qu'on s'attire, les émotions vives et pénibles qu'on éprouve sans

relâche, la tension perpétuelle des nerfs, l'inflammation des artères, l'altération progressive et rapide de la santé. Comptons les nobles victimes de cette vie d'agitation, d'inquiétude, de vivacité, de dispute, et convenons qu'il faut une forte dose d'ambition ou de patriotisme pour se jeter dans ces embarras, dans ces ennuis, dans ces combats politiques, pour livrer sa vie à qui veut la troubler, son caractère à qui veut le noircir, ses sentiments, ses intentions même à qui veut les calomnier. Les ambitieux, et ils sont en petit nombre, en jugent autrement; mais quel est le but de leur ambition? le ministère? galère d'une autre espèce! Voyez ces huit forçats qui rament sur ses bancs; et portez-leur envie, si vous en avez le courage! Le plus rude châtement qu'on puisse infliger à cette ambition, c'est de la satisfaire; et, s'il n'y avait pas de péril pour l'État, je voudrais qu'on y fit passer tous ceux qui le désirent. Ce serait une belle progression de culbutes; et le spectacle en serait fort amusant si nous n'étions pas exposés à le payer trop cher. Hélas! les neuf dixièmes de la Chambre ne se consolent qu'à l'aspect affligeant des huit malheureux assis en face de la tribune: ils ont, à la vérité, un siège élastique, des chancelières pour l'hiver, et de beaux hôtels payés par l'État; mais

ils n'y dorment pas plus à l'aise; et je ne leur sais pas d'autre consolation que de penser qu'il est peut-être un homme plus malheureux encore sur un siège brillant, surmonté d'un dais à crépines d'or, dans un palais où les chagrins et les tribulations entrent par toutes les fenêtres.

VIENNET.

